

Compte-rendu de l'Assemblée Générale de l'A.E.A.D.T. du 29 décembre 2020

En raison du couvre-feu en vigueur, l'horaire a été avancé et les participants prévenus individuellement. Le Président Bernard Coclet ouvre la séance à 15h08.

Après un commentaire des rapports, comptes annuels et programmes d'activités présentés dans le bulletin de liaison de décembre 2020 (disponible sur notre site à l'adresse suivante : <https://www.gennetines.org/lassociation/bulletins-de-liaison/>) s'organise un échange de grande qualité avec l'ensemble des participants.

En cette année si particulière nous avons rappelé notre attachement à nos valeurs empreintes d'humanisme et de tolérance et nos actions pour connaître, comprendre, transmettre, créer, vivre et faire vivre la danse et la musique.

Enfin notre assemblée se termine par la mise au vote des différentes résolutions.

I Rapport de gestion du Conseil d'Administration pour l'exercice 2019 – 2020 ; Comptes annuels de l'exercice 2019 – 2020 et Programme d'activités 2020 – 2021

En résumé :

Le Grand Bal de l'Europe de l'été 2019 a été exceptionnel.

Les rencontres de l'hiver 2019 ont été exceptionnelles.

Le Grand Bal de l'Europe de l'été 2020 n'a pas pu avoir lieu.

Les rencontres de l'hiver 2020 n'ont pas pu avoir lieu.

L'avenir est incertain, nous devons résister et rester unis.

Aucun discours ne peut remplacer les moments extraordinaires passés ensemble, et nous avons du mal à trouver les mots pour exprimer notre tristesse.

L'espoir de retrouvailles permet quand même de supporter les annulations successives.

Durant cette Assemblée Générale l'ensemble des échanges a porté sur notre capacité à rester debout, à envisager les réorganisations possibles pour faire les manifestations futures. Nous n'avons plus aucun repère pour faire du prévisionnel. Nous revoyons tous nos modèles.

Pour les adhésions 2020-2021, nous utilisons l'ancien système (papier + courrier postal) pour ne pas modifier notre système d'inscription et paiement en ligne qui a fait ses preuves et a bien fonctionné les quelques semaines où il a été ouvert. Il est opérationnel pour le prochain Grand Bal de l'Europe.

Les adhésions 2021-2022 seront ouvertes à partir du mois de juillet (nous rappelons que notre exercice comptable s'étend du 1^{er} juillet au 30 juin).

Nous avons travaillé sur l'équation à 5 inconnues pour prendre des décisions (voir le bulletin de liaison de décembre) à partir d'expériences ou de témoignages comme « J'accepterai de faire un atelier en petit groupe avec tous les gestes barrières... mais le port du masque pendant un bal n'est pas concevable ».

Jusqu'où pouvons-nous aller dans l'acceptation des contraintes ? Il nous faut à tout prix parvenir à maintenir l'association opérationnelle, pour garder intact l'envie d'organiser des retrouvailles et ré-endanser la vie...

II Votes

- Première résolution : Approbation des comptes annuels
L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance des comptes annuels de l'exercice 2019-2020 (bilan et compte de résultat) et du rapport de gestion du Conseil d'Administration, approuve les comptes annuels tels qu'ils lui ont été présentés. En conséquence l'Assemblée Générale donne quitus à tous les administrateurs pour l'exercice clos au 30 juin 2020.
Pour : 15 voix
Abstention : 0 voix
Contre : 0 voix
- Deuxième résolution : Approbation du programme d'activités et des orientations
L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du programme d'activités et des orientations de l'association pour les années 2020-2021, approuve ces activités et orientations telles qu'elles lui ont été présentées.
Pour : 15 voix
Abstention : 0 voix
Contre : 0 voix
- Troisième résolution : Election des membres du Conseil d'Administration - Renouvellement du mandat d'administrateur de Sabine Carsana.
L'Assemblée Générale Ordinaire constatant que le mandat de Sabine Carsana vient à expiration ce jour, le renouvelle pour une durée de trois années expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos au 30 juin 2023.
Pour : 14 voix
Abstention : 1 voix
Contre : 0 voix
- Quatrième résolution : Renouvellement du mandat d'administrateur de Mireille Michot.
L'Assemblée Générale Ordinaire constatant que le mandat de Mireille Michot vient à expiration ce jour, le renouvelle pour une durée de trois années expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos au 30 juin 2023.
Pour : 14 voix
Abstention : 1 voix
Contre : 0 voix

L'Assemblée Générale se clôture à 17h40.

Gennetines, le 15 février 2021
Mireille Michot, Bernard Coclet

Réunion du Conseil d'Administration le 29 décembre 2020 à 17h45

Le Conseil d'Administration se réunit après l'Assemblée Générale pour élire le bureau. Les membres du Conseil d'Administration sont tous présents.

Composition du Bureau et du Conseil d'Administration :

- Président : Bernard Coclet
- Vice-Présidente : Sabine Carsana
- Trésorière : Josiane Allier
- Secrétaire : Mireille Michot
- Membres : Chantal Morlet et Estelle Bacquaert.

Les membres du bureau sont tous élus avec 5 voix et une abstention.

A l'issue du vote le Conseil d'administration trace les bases de l'action pour l'année à venir autour de trois axes :

- Le raccourcissement des délais d'organisation du Grand Bal de l'Europe pour prendre en compte les contraintes changeantes et l'adaptation de nos modèles de gestion.
- L'organisation de rencontres avec effectif réduit dès que possible avec des contraintes acceptables.
- L'organisation de journées de travail pour préparer et améliorer l'organisation de nos différentes manifestations.

Gennetines le 15 février 2021
Mireille Michot, Bernard Coclet